



# Monographie de la région de Dakhla - Oued ed Dahab

samedi 29 octobre 2022

**Ministère de l'Intérieur, Direction Générale des Collectivités Locales**  
**La Région de Dakhla-Oued ed Dahab**  
**2018**

Le présent document se veut une fenêtre ouverte sur la région de Dakhla-Oued ed Dahab. Il ambitionne de présenter aux acteurs locaux et aux parties concernées à quelque titre que ce soit par cette région, un outil d'information sur les tendances en matière de développement régional et local ; y sont fournies, des informations générales sur les indicateurs de développement économique et social dans cette région. Cet outil prioritairement mis à la disposition des acteurs locaux en particulier, est aussi destiné au grand public. À travers divers indicateurs territoriaux régionaux, il fournit une lecture des potentialités et des contraintes que connaît la région de Dakhla-Oued ed Dahab.

Le document, enrichi de cartes et de graphiques, en guise d'illustration des situations et d'arguments des analyses, fournit une base pour la compréhension du territoire de la région à travers une série d'indicateurs pertinents.

De par sa situation historique et géographique à l'extrême sud du Maroc, une position stratégique au sud du pays, la région constitue le seul pont existant sur le territoire marocain entre la Mauritanie et le reste du royaume tant au niveau terrestre qu'au niveau maritime, ce qui la prédispose à un ancrage continental important à plusieurs dimensions : atlantique, africaine et européenne.

La région Dakhla-Oued ed Dahab, dispose d'énormes potentialités :

- Un potentiel halieutique important estimé à 3 millions de tonnes/an que recèle une longue façade maritime (Atlantique et baie) de près de 740 km comportant 2 ports et de nombreux points de débarquement pour les produits de la pêche artisanale (Ntireft, labourda, Aïn Baida, lassarga, Immotlane et Lamhiri),
- Une vocation agricole prononcée, marquée par des périmètres irrigués, conjugués un potentiel foncier domaniale et une nappe souterraine abondante.